

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2009

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, le 13 octobre 2009, s'est réuni, salle des mariages, le vendredi 23 octobre 2009 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jacques BENOIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM BENOIT – BITAUD - BLAIN – GAUTREAU – PROUST
RAIMBAULT - SAVARIT – SOUCHET – MMES ARNAULT – BIRAUD et GENET

ABSENTS EXCUSÉS : MM MESLIER et ROY – MMES NOIRAUT et TURPAULT

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MMES GENET et ARNAULT

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2009, il est adopté à l'unanimité par les membres présents.

PROJET ÉCOLE :

M. le Maire informe le Conseil que les conclusions de l'étude du bureau ACE sur le système de chauffage de l'école élémentaire et de l'école maternelle font ressortir l'intérêt de l'achat d'une nouvelle chaudière à bois.

Cet achat pourrait être envisagé sous réserve d'obtenir une subvention de la région au titre du FREE. Dans cette étude, l'installation d'une chaudière automatique à granulés bois a été estimée à 90385 € HT.

Après examen du projet, le conseil donne son accord pour ce système de chauffage écologique et donne tous pouvoirs au maire pour monter le dossier de subvention et arrêter le plan de financement nécessaire à cette réalisation, sous réserve d'obtenir les aides susceptibles de nous être accordées.

CRÉATION COMMISSION APPEL D'OFFRES PROJET "ÉCOLE":

M. le Maire indique que, pour les travaux de l'école, il faut constituer une commission d'appel d'offres. Après discussion, MM BITAUD, BLAIN, GAUTREAU et RAIMBAULT ainsi que MME ARNAULT en feront partie.

RECENSEMENT AGRICOLE 2010 :

Une réunion s'est tenue avec une personne de la MSA en présence de MM BLAIN et ROY afin de recenser le nombre d'exploitants agricoles sur la commune. De ce rendez-vous, 40 exploitants agricoles ont été recensés.

INFO PRÉVENTEUR SYNDICAT DU PAYS THOUARSAIS :

M. Raimbault informe M. le Maire et le Conseil de la visite d'un préventeur (personne-ressource sur la sécurité du personnel) proposé par le Pays Thouarsais. De ce rendez-vous, il ressort que des actions ont été menées pour évaluer l'ensemble des risques éventuellement encourus par le personnel communal.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE :

M. le Maire informe le Conseil du déroulement de la cérémonie du 11 novembre
L'office religieux aura lieu à l'église de Bouillé-Loretz, à 10h00.

Rassemblement Cour de la Mairie à 12h00, défilé au monument aux morts, lecture des messages, dépôt de gerbes, remise de médaille et retour sur la place de la Mairie, revue des sapeurs pompiers, vin d'honneur et distribution de galettes.

Avec la participation de la musique.

PRÉPARATION NOEL 2010 :

M. le Maire et le conseil décident de perpétuer la tradition concernant les sapins de Noël qui seront mis en place dans la commune, ainsi que la distribution des chocolats pour les personnes en maison de retraite qui sera faite par l'ensemble du conseil municipal.

Afin de compléter les éléments de décoration, il a été décidé de l'achat de quelques guirlandes électriques.

REMPLACEMENT temporaire de Mlle DOUET (congé maternité) :

Mlle DOUET partant en congé maternité en février 2010, une demande, pour son remplacement, va être effectuée auprès du Centre de Gestion.

CONVENTION ATESAT :

M. le Maire informe le conseil que la convention ATESAT permettant à la D.D.E.A. d'intervenir à titre de conseils auprès de la commune, arrive à son terme et qu'il y a lieu de la renouveler.

Conscient de l'intérêt de cette démarche, le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention ATESAT.

PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2010 :

M. le Maire informe le conseil que certains travaux prévus au budget 2009 ne sont pas encore réalisés et devront être reportés sur le budget 2010.

Dans ce prochain budget, le Conseil décide d'inscrire le projet "École" et la restauration du beffroi de l'église.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire informe le Conseil qu'une cloche de 1711 avait été classée sur l'inventaire des objets historiques en 1943. Lors de la visite d'une personne du conservatoire des monuments historiques et après recherche, il s'avère que cette cloche n'existe plus car elle a été refondue et remplacée en 1962.
- M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Mme Bouko de Jarles qui signale que le tilleul, appartenant à la Commune, et qui se trouve à proximité de son habitation cause des nuisances. Après discussion, le conseil propose de demander aux cantonniers d'aller tailler cet arbre et de profiter pour entretenir le puits communal.
- M. le Maire donne lecture d'une lettre reçue de la préfecture concernant la grippe H1 N1 demandant de déléguer du personnel communal. Compte tenu du petit effectif communal, le Conseil considère qu'il n'est pas possible de répondre à cette demande.
- Le collège Molière sollicite une aide de la commune pour permettre l'acquisition de quatre tapis de mousse permettant, entre autre, des exercices au sol. Ces tapis seront installés dans la salle omnisports. Après réflexion, le Conseil donne son accord pour

l'achat d'un tapis, étant donné que les écoles, maternelle et primaire, pourront les utiliser.

- M. le Maire informe le conseil d'une demande émanant de "La Poste" afin que toutes les rues et toutes les habitations de la commune soient identifiables par un numéro. La Commission Chemin et Voirie va étudier ce dossier et soumettre une proposition au Conseil.
- M. le Maire informe le conseil du versement d'une subvention pour l'aménagement du salon de coiffure, au profit de la commune.
- M. le Maire présentera ses vœux à la population, aux associations locales, à l'ensemble du conseil et au personnel communal, le vendredi 8 Janvier 2010 à 19h00, à l'Albote.

**** Prochain conseil municipal : vendredi 27 novembre 2009 à 20 heures.***